



Enquête sur la productivité dans les entreprises québécoises

Septembre 2024

Bonjour,

Votre entreprise est sollicitée pour participer à l'*Enquête sur la productivité dans les entreprises québécoises* que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) mène pour le compte du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). L'objectif de l'enquête est d'approfondir notre compréhension des enjeux liés à la productivité des entreprises du Québec. Les informations recueillies serviront à orienter de manière plus efficace les stratégies et les initiatives du gouvernement du Québec.

Compte tenu de l'importance des résultats de l'enquête, la participation de votre entreprise est **obligatoire**, et ce, conformément à la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I-13.011)*.

Pour participer, vous devez remplir le questionnaire en ligne au cours des **deux prochaines semaines** en suivant les instructions mentionnées dans le courriel que vous avez reçu.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette enquête ou obtenir de l'aide, vous pouvez communiquer avec l'ISQ. Vous trouverez également d'autres informations à l'adresse statistique.quebec.ca.

Vous pouvez répondre en toute confiance : la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* vous garantit que vos réponses seront gardées **confidentielles** et ne serviront qu'à des fins statistiques.

Je vous remercie de votre collaboration. Vous contribuez ainsi à la production d'informations statistiques québécoises de qualité.

Le statisticien en chef,

Simon Bergeron

* Cette loi prévoit que toute personne est tenue de répondre à une demande de renseignements à caractère obligatoire de l'Institut de la statistique du Québec et de lui transmettre les renseignements dans le délai et selon la forme qu'il prescrit.